

Communiqué de presse déploiement Odm CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DÉPISTAGE COVID-19

À la demande de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), une campagne de prévention et de dépistage de la Covid-19 se déroule sur le territoire finistérien grâce aux équipes mobiles de l'Ordre de Malte France.

Cette campagne de lutte contre l'épidémie s'inscrit dans la stratégie « Tester-Alerter-Protéger » qui repose sur trois principes : l'augmentation significative du nombre de tests réalisés, une plus grande proximité avec des dispositifs de prélèvement décentralisés, et enfin une plus grande rapidité dans l'obtention du résultat et donc une meilleure réactivité dans l'enclenchement du contact tracing.

Forte de son expérience hospitalière historique et en tant qu'association agréée de sécurité civile, l'Ordre de Malte France s'est engagé dans la lutte contre la Covid-19. Ainsi, cette campagne sera réalisée par les équipes de médiateurs lutte anti-Covid de l'Ordre de Malte France qui a conventionné avec la Préfecture du Finistère et l'ARS Bretagne.

Les médiateurs de Lutte Anti-Covid (LAC) de l'Ordre de Malte France sont donc mobilisés au plus près de la population afin d'une part, réaliser le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques rapides, et d'autre part de délivrer des messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières. En cas de test antigénique positif, les médiateurs de l'Ordre de Malte ont également comme mission d'initier le contact tracing afin de casser les chaînes de contamination.

Le dépistage se fera par tests antigéniques, le résultat est rapide (15-20 min), entièrement gratuit, sans RDV et sans ordonnance, sur simple présentation d'une pièce d'identité et muni du n° de sécurité sociale.